

GUIDE DE L'UTILISATEUR





¹³Exemple représentatif : OUVERTURE DE CRÉDIT À DURÉE INDETERMINÉE pour un montant total de 8.000 EUR, le TAUX ANNUEL EFFECTIF GLOBAL sera de 9,50% (taux débiteur annuel actuariel VARIABLE 9,50%).

Ouverture de crédit sans carte Buy Way Line. Sous réserve d'acceptation par BUY WAY PERSONAL FINANCE SA, prêteur (BCE 0400 282 277 - RPM Bruxelles - Rue de l'Evêque 26, 1000 Bruxelles). Annonceur / Editeur responsable : BUY WAY PERSONAL FINANCE SA - IBAN BE03 3101 2966 9484.

¹²Sous réserve du bon déroulement de votre dossier et d'un montant disponible suffisant. Pour la Belgique : Sous réserve du respect de la mensualité minimum contractuelle et de l'obligation légale du zéro tage. Pour le Grand-Duché de Luxembourg : Sous réserve du respect de la mensualité minimum contractuelle.

¹³L'assurance «Full Cover» est un contrat d'assurances collectif qui a été conclu pour vous auprès de la Compagnie CARDIF Assurance Vie SA : société de droit français - Siège social : 1, Bd Haussmann à F-75009 PARIS - autorisée en Belgique via sa succursale : 1424, Chaussée de Mons à B-1070 BRUXELLES - RPM Bruxelles - BCE 0435 018 274 - entreprise d'assurance agréée en Belgique par la Banque Nationale de Belgique sous le n° de code 979 pour les garanties décès, incapacité de travail et invalidité permanente et CARDIF Assurances Risques Divers SA - Société de droit français - siège social : 1, Bd Haussmann à F-75009 PARIS - autorisée en Belgique via sa succursale, Chaussée de Mons 1424 à 1070 Bruxelles - BCE 0435 025 994 - RPM Bruxelles - entreprise d'assurance agréée en Belgique par la Banque Nationale de Belgique sous le n° de code 978 (A.R. 06/02/1989 - M.B. 18/02/1989) pour la garantie perte d'emploi involontaire. Document publicitaire. Ne constitue pas un engagement contractuel. Pour la Belgique : le droit belge est applicable. Pour le Luxembourg : le droit luxembourgeois est applicable et en particulier la loi du 27 juillet 1997 sur le contrat d'assurance et toutes ses extensions, modifications et arrêtés d'exécution. Durée : l'assurance prend effet à la date de signature du certificat d'adhésion (ou accord téléphonique), sous réserve du paiement de la prime. L'adhésion est ensuite renouvelée mensuellement par le paiement de la prime. Gestion des plaintes, Chaussée de Mons 1424 à 1070 Bruxelles, gestiondesplaintes@cardif.be, +32 2 528 00 03. Pour la Belgique : l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, info@ombudsman.as. Pour le Grand-Duché de Luxembourg : Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances 12, rue Erasme, L-1468 Luxembourg. Tél.: +352 44 21 44 -1. E-mail : aca@aca.lu. Buy Way est une dénomination commerciale de BUY WAY PERSONAL FINANCE SA, société anonyme dont le siège est établi à B-1000 Bruxelles, Rue de l'Evêque 26, BCE 0400 282 277 - RPM Bruxelles, et agréée sous le n° FSMA 019542A, agissant en qualité d'agent d'assurances lié des assureurs CARDIF Assurance Vie SA et CARDIF Assurances Risques Divers SA. Gestion des plaintes, Rue de l'Evêque 26 à 1000 Bruxelles, claims@buyway.be, fax : + 32 2 250 20 69.

¹⁴Liste exemplative et non exhaustive, nous vous invitons à consulter la fiche d'information et les conditions générales sur buyway.be (Belgique) ou buway.lu (Luxembourg) pour plus d'informations. En aucun cas, cette liste ne se substitue aux conditions générales.

Protection des données

Buy Way a adapté ses conditions générales suite à l'entrée en vigueur du règlement n° 2016/679 dit le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Vous pouvez consulter notre charte pour la protection de la vie privée ainsi que les conditions générales sur le site internet de Buy Way : <https://www.buyway.be/informations-legales.php> (Belgique) ou <https://www.buyway.lu/informations-legales.php> (Luxembourg).

TABLE DES MATIÈRES

- 4 Qu'est ce que ma Buy Way Line ?
- 6 Mon assurance
- 8 Mon remboursement
- 10 Mon relevé mensuel
- 14 Mon Homebanking Buy Way
- 16 Les valeurs de Buy Way

Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent.

QU'EST-CE QUE MA BUY WAY LINE ?⁽¹⁾⁽²⁾

La Buy Way Line est une ouverture de crédit sans carte, qui vous permet :

- ▶ D'emprunter jusqu'à 15.000 €.
- ▶ De disposer de votre argent dans les deux jours ouvrables après votre demande.
- ▶ De suivre le détail de vos remboursements à l'aide du relevé mensuel détaillé.
- ▶ Une ligne de crédit⁽¹⁾ réutilisable et remboursable par mensualités⁽²⁾.



Comment utiliser votre Buy Way Line ?⁽²⁾

Vous pouvez l'utiliser en réalisant un versement du montant dont vous avez besoin sur votre compte bancaire. Le montant sera disponible sur votre compte dans les deux jours ouvrables suivant votre demande.

Pour ce faire, différents canaux sont à votre disposition :



02 892 82 27 (Belgique)
26 37 89 28 (Luxembourg)
Accessible du lundi au
vendredi, de 8h30 à 18h30.



buyway.be (Belgique)
buyway.lu (Luxembourg)
> Versement d'argent.



buyway.be (Belgique)
buyway.lu (Luxembourg)
> HOMEBANKING
> Transférer de l'argent.



02 250 20 55 (Belgique)
24 55 97 68 (Luxembourg)
Notre serveur vocal est
accessible 7j/7 et 24h/24.



Buy Way vous propose l'assurance **Full Cover⁽³⁾** pour vous protéger contre les situations ci-dessous :

<p>Garantie Décès</p>	<p>Couvre le solde restant dû de votre carte en cas de décès du titulaire assuré. ⁽⁴⁾Exclusion : le suicide s'il se produit la première année qui suit la date de prise d'effet du contrat.</p>
<p>Garantie Obsèques</p>	<p>En cas de décès du titulaire assuré par suite de maladie ou d'accident, l'assureur verse au bénéficiaire un capital forfaitaire s'élevant à 2.000 €. Ce montant passe à 2.650 € dans les cas suivants : I. l'assuré ne répondait pas, au moment du décès, aux critères pour pouvoir bénéficier de la garantie «incapacité temporaire totale de travail»; II. l'assuré est atteint d'une «invalidité totale permanente» survenue avant l'adhésion; III. après que l'assuré est devenu invalide en cours du contrat. ⁽⁴⁾Exclusion : le suicide s'il se produit la première année qui suit la date de prise d'effet du contrat.</p>
<p>Garantie Invalidité totale permanente</p>	<p>En cas d'invalidité totale permanente: l'assureur règle le solde dû au jour du sinistre (diminué des éventuelles indemnités perçues dans le cadre de la garantie incapacité temporaire totale de travail). ⁽⁴⁾Exclusion : sinistres résultant de faits intentionnels de l'assuré.</p>
<p>Garantie Incapacité temporaire totale de travail</p>	<p>En cas d'incapacité temporaire totale de travail l'assureur, après 60 jours, règle les mensualités échues entre la date d'arrêt total de travail et la date de fin de cet arrêt de travail. ⁽⁴⁾Exclusion : sinistres dus à l'usage des stupéfiants ou à l'ivresse.</p>
<p>Garantie Perte d'emploi involontaire</p>	<p>En cas de perte d'emploi involontaire du titulaire assuré pour raison indépendante de sa volonté, l'assureur prend en charge le remboursement des mensualités en vigueur à la veille du sinistre durant la période d'inactivité (maximum 18 mensualités). ⁽⁴⁾Exclusion : la démission ou la faute grave.</p>

La prime mensuelle s'élève à 0,95% du solde total de votre ligne de crédit restant encore à rembourser. Cette prime est réclamée tous les mois, en même temps que le remboursement mensuel de votre crédit.

Pour souscrire cette assurance :

Belgique :

- 02 892 82 27 du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30.
- buyway.be > HOMEBANKING > Mon assurance

Luxembourg :

- 26 37 89 28 du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30.
- buyway.lu > HOMEBANKING > Mon assurance





1. Combien rembourser ?

Dès que vous commencez à utiliser votre ouverture de crédit, et peu importe le nombre et le montant de vos dépenses, vous remboursez tous les mois une mensualité minimum⁽²⁾ en fonction de votre total dû.

Votre mensualité comprend le remboursement du capital, des intérêts et des frais.

2. Comment rembourser ?

Deux options s'offrent à vous :

- ▶ **Automatiquement** : par domiciliation sur votre compte bancaire au début de chaque mois. Vous n'avez donc à vous soucier de rien. Si ce n'est l'approvisionnement de votre compte bancaire.
- ▶ **Par virement** : le montant, la date du paiement et les coordonnées bancaires sont repris sur votre relevé mensuel.

3. Et si votre ligne de crédit⁽¹⁾ est entièrement remboursée ?

Dans ce cas, vous avez deux possibilités :

- ▶ Vous réutilisez votre ligne de crédit en partie ou en totalité, à votre convenance.⁽²⁾
- ▶ Vous conservez votre ligne de crédit «au cas où». Elle reste dans ce cas à votre disposition.⁽²⁾

4. Rembourser plus rapidement ? C'est possible.

Si vous le souhaitez, vous pouvez reconstituer votre ligne de crédit plus rapidement par des remboursements complémentaires (les informations nécessaires pour effectuer votre paiement se trouvent sur votre relevé mensuel).

5. Comment résilier votre contrat de crédit ?

Il vous suffit de solder le montant restant encore à rembourser et de bien évidemment arrêter d'utiliser votre ligne de crédit.

Pour clôturer définitivement votre contrat, vous nous envoyez votre résiliation par lettre, par fax ou via buyway.be > CONTACT (pour la Belgique) ou via buyway.lu > CONTACT (pour le Luxembourg).





Découvrez le recto de votre relevé mensuel :

VERSEMENT D'ARGENT SUR VOTRE COMPTE BANCAIRE ?*

02 250 20 57 Homebanking Buy Way Site Buy Way > Versement d'argent

Numéro de dossier : 725056702100_01

Identifiant Homebanking : 75530152

Service clientèle : 02 250 20 57

Date de zéro tage : 19/04/2022

A PAYER AVANT LE 01/01/2020

Mensualité des utilisations courantes € 200,00

MENSUALITÉ TOTALE À PAYER €200,00

Votre solde dû après ce paiement sera de € 4.802,26

Votre paiement par domiciliation de € 200,00 sera effectué le 01/01/2020

TOUT VERSEMENT SUPPLÉMENTAIRE EST A EFFECTUER SUR LE COMPTE : IBAN:RE03 3101 2966 9484 BIC:BBRUBEBB

AVEC LA COMMUNICATION STRUCTURÉE: ++072/8238/80149++

VOTRE DOMICILIATION EST ENREGISTRÉE SOUS LE NUMERO DE MANDAT : 048971059783020191217

SITUATION DU DOSSIER AU 26/12/2019

Montant disponible € 5.997,74 Limite € 11.000,00

Relevé des opérations du 24/11/19 au 26/12/19

Ancien solde dû au 18/11/19 dont figurant en capital 5.125,52 EUR - € 5.165,13

Résumé des opérations

Détails au verso (et sur pages suivantes)

Vos remboursements effectués € 200,00

Divers - € 37,13

NOUVEAU SOLDE DU 16/11/19 - € 5 002,26

DOIT MONTANT EN CAPITAL 4968,13 EUR

HOME BANKING BUY WAY

Consulter votre montant disponible, vos dernières transactions et vos derniers relevés mensuels sans vous déplacer 24h/7j.

Pour accéder à votre espace Homebanking > Rendez-vous sur buyway.be

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 02 250 20 57 (BEL) 24 55 97 87 (LUX)

Phone Express 24h/24 & 7j/7 02 250 20 57 (BEL) 24 55 97 87 (LUX)

Carte ouverte ou vider ? 02 250 20 57 (BEL) 24 55 97 87 (LUX)

Rue de l'Écluse 26 1000 Bruxelles buyway.be buyway@ny

Fax 02 250 14 59 (BEL) +32 2 250 14 59 (LUX)

Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent.

Exemple informatif.

- ▶ Offre commerciale.
- ▶ Votre identifiant Homebanking (accès Internet).
- ▶ Votre date de zéro tage (uniquement pour la Belgique).
- ▶ Montant disponible de votre ligne de crédit.
- ▶ Limite de la ligne de crédit.
- ▶ Mensualité à rembourser.
- ▶ Montant restant à rembourser après paiement.
- ▶ Coordonnées bancaires de Buy Way.
- ▶ Communication structurée à mentionner lors de chaque paiement.
- ▶ Résumé des opérations effectuées.
- ▶ Offre commerciale.



Découvrez le verso de votre relevé mensuel :

BUY WAY

Détails des opérations du 18/11/2019 au 19/12/2019

Date de transaction	Date de valeur	Description des opérations	Montant en €
31/10/19	01/11/19	Vos remboursements effectués VOTRE PAIEMENT PAR DÉDUCTION	€ 200,00 + € 200,00
30/11/19		Divers INTERETS AU TAUX DEBITEUR ANNUEL DE 09,50% : 37,13 EUR	- € 37,13 - € 37,13

BESOIN D'INFORMATIONS ?
Remplissez ce formulaire de contact www.buyway.be/contact.php (pour la Belgique) ou www.buyway.lu/contact.php (pour le Luxembourg) et un de nos conseillers vous contactera.

Afin de mieux vous servir dans le cadre de la gestion de votre ouverture de crédit, nous vous informons que Buy Way Personal Finance S.A. peut transmettre vos données personnelles :
- Soit à BNP Paribas Fortis S.A. dans le cadre d'un contrat de gage conclu le 21 décembre 2015.
- Soit à B-Credit S.A. société d'investissement en créances mobilières de droit belge, dans le cadre d'un transfert de créances.
Tous deux étant adhérents à la Dexia Finance et à la Dexia Finance et à la Dexia Finance qui disposent de données confidentielles et uniquement dans le but d'assurer la gestion de votre ouverture de crédit. Chaque Dexia Finance peut vous demander par écrit d'affilier les remboursements liés à votre ouverture de crédit sur le compte qu'il vous communiquera.
La présente notification est destinée au droit belge. Tout affilier y relatif sera de la compétence des Tribunaux de Bruxelles, sans préjudice du droit des Dexia Finance et l'interprétation des présentes jugées devra tout autre tribunal compétent.

BUY WAY PERSONAL FINANCE S.A. | Rue de l'Écluse 26, 1000 Bruxelles | BCE 0460 282 277 | RPM Bruxelles | FSA 0135426 | IBAN BE03 3101 2966 9484.

Exemple informatif.



▶ Détail des remboursements du relevé précédent et des dépenses du mois écoulé.



▶ Offre commerciale.



Recevoir le relevé mensuel par e-mail

Vous pouvez choisir la façon de recevoir votre relevé mensuel :

▶ **Par e-mail** : cette option à la fois écologique, sécurisée et pratique est disponible sur votre Homebanking Buy Way via buyway.be pour la Belgique ou via buyway.lu pour le Luxembourg. Vos relevés y sont également archivés chaque mois, vous pouvez donc y accéder à tout moment.

▶ **Par courrier**

Une question sur votre relevé mensuel ?

Notre service client est à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30 au 02 250 20 57 (pour la Belgique) ou au 24 55 97 67 (pour le Luxembourg). Vous trouverez également les réponses à de nombreuses questions sur votre Homebanking Buy Way.



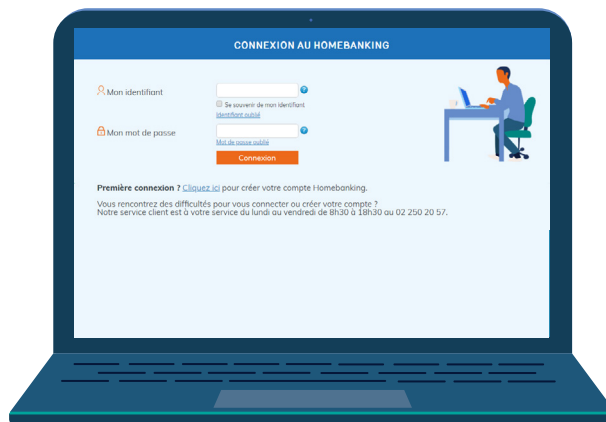
Grâce à votre Homebanking Buy Way, vous gérez votre Buy Way Line 24h/24 et 7j/7.

Vous pouvez en effet :

- ▶ consulter **le solde disponible** de votre crédit.
- ▶ consulter vos **dernières transactions** ainsi que vos **derniers relevés mensuels**.
- ▶ imprimer le formulaire de **domiciliation**.
- ▶ souscrire une **assurance**.
- ▶ modifier votre **mot de passe** Homebanking.
- ▶ demander **un versement** sur votre compte bancaire.⁽²⁾

Pas encore inscrit(e) au Homebanking Buy Way ? Rendez-vous sur buyway.be (pour la Belgique) ou sur buyway.lu (pour le Luxembourg) > HOMEBANKING.

Pensez à vous munir de votre GSM et de votre identifiant Homebanking que vous trouverez en haut à gauche sur la première page de votre relevé mensuel.



Votre espace Homebanking Buy Way est accessible via buyway.be pour la Belgique ou via buyway.lu pour le Luxembourg.

LES VALEURS DE BUY WAY



RESPONSABILITÉ

Vous accompagner vers des solutions conformes à vos attentes et besoins.



ACCESSIBILITÉ

Vous permettre d'accéder à vos projets tout en maîtrisant vos finances.



SIMPLICITÉ

Vous fournir des systèmes adaptés et un suivi clair.



ACCOMPAGNEMENT

Être à votre écoute pour la concrétisation de vos projets.



INNOVATION

Être précurseur pour vous garantir le meilleur accompagnement.





BUY WAY PERSONAL FINANCE SA
Rue de l'Evêque 26 - B-1000 Bruxelles

Pour la Belgique : buyway.be

Pour le Luxembourg : buyway.lu



Du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30

02 892 82 27 (BE)
26 37 89 28 (LU)



Phone Express
24h/24 & 7j/7

02 250 20 55 (BE)
24 55 97 68 (LU)



Site Web
buyway.be
buyway.lu



Adresse
Rue de l'Evêque 26
B-1000 Bruxelles



Fax
+32 2 250 16 59



Belgique



Luxembourg

Scannez ce code avec votre smartphone pour accéder au site.